

PARIS, le 25/04/2002

DIRECTION DE LA REGLEMENTATION
DU RECOUVREMENT ET DU SERVICE
DIRRES

LETTRE CIRCULAIRE N° 2002-105

OBJET : Modification du champ d'application du versement transport (art. L.2333-64 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales).

Changement de coordonnées bancaires de la Communauté d'Agglomération de BOURG-EN-BRESSE.

TEXTE A ANNOTER : Lettre circulaire n° 2002-099 du 05/04/2002.

La Communauté d'Agglomération de BOURG-EN-BRESSE (identifiant n°9300103) nous informe de ses nouvelles coordonnées bancaires.

Le compte n° 30001 00224 0000C050093 87 est dorénavant remplacé par le compte :

BDF BOURG EN BRESSE
30001 00224 E017 0000000 13.